Assises de la CNCC

Les 29 et 30 novembre 2018, le Président et le Secrétaire général ont représenté l'IRE à Marseille aux 31ème Assises Nationales de la CNCC avec pour thème "Réinventer notre profession pour continuer de servir l'intérêt général" et ce sur invitation de la CNCC.

La profession de commissaire aux comptes traverse depuis un an une période extrêmement difficile liée aux débats relatifs au projet de loi Pacte. Ce projet de loi relève sensiblement les seuils de l'audit en France, ce qui a un impact très important sur le chiffre d'affaires de la profession. L'identité de la profession et son rôle auprès des petites et moyennes entreprises se voient même remis en cause. La profession doit à la fois retravailler sa mission de service public auprès des petites et moyennes entreprises et s'engager dans une démarche permettant de répondre aux marchés sur des sujets aussi divers que la cyber-sécurité, la prévention des risques, la responsabilité sociétale et environnementale et tous les sujets qui permettront aux petites et moyennes entreprises de se développer et d'accéder aux marchés financiers.